

## **ASSEMBLEE DE LA BOURGEOISIE DE COURFAIVRE**

Les ayants droit au vote en matière bourgeoise sont invités à participer à la prochaine assemblée bourgeoise qui se déroulera le :

**Lundi 31 janvier 2022, à 20h00 au Centre Rencontres, salle « Mime » à Courfaivre**

### **Ordre du jour :**

1. Salutations et souhaits de bienvenue.
2. Désignation du président de l'assemblée et de deux scrutateurs.
3. P.V. de l'assemblée bourgeoise du 02 décembre 2020.
4. Statuer sur la demande d'avis de droit de la bourgeoisie de Courfaivre visant à la rendre indépendante de la commune mixte de Haute-Sorne.
5. Présentation de la liste des candidat-e-s à la commission bourgeoise.
6. Arrêter la liste des candidat-e-s à la commission bourgeoise en vue de leur nomination ultérieure par l'organe communal compétent.
7. Information sur le budget 2022.
8. Divers et imprévu.

### **Remarques :**

- a) **Candidatures à la commission bourgeoise.**  
Les ayants droit au vote en matière bourgeoise qui souhaitent déposer leur candidature à la commission bourgeoise peuvent le faire :
  - par écrit au Conseil communal jusqu'au 27 janvier 2022, à 18h00 ;
  - oralement lors de l'assemblée bourgeoise du 31 janvier 2022.
- b) **PV de l'assemblée bourgeoise du 02 décembre 2020.**  
Le PV de l'assemblée bourgeoise du 02 décembre 2020 peut être consulté au secrétariat pendant les heures de bureau et/ou sur le site internet [www.haute-sorne.ch](http://www.haute-sorne.ch).

Haute-Sorne, le 19 janvier 2022.

**CONSEIL COMMUNAL DE HAUTE-SORNE**